

2018



FORMATION CONSEIL

Module du Titre Professionnel
« ASSISTANT(E) RESSOURCES HUMAINES »

814. La constitution d'un dossier de financement pour une action de formation



Objectifs

- Constituer un dossier de financement pour une action de formation individuelle ou collective.
- Connaître les différentes modalités de financement
- Etre le garant administratif des dossiers de financement des actions de formation

Intervenant

Formateur en RH

Public concerné

Secrétaire, Personnel administratif évoluant vers un poste d'ARH

Durée

2 jours

Dates

31 juillet & 01 août

Lieu de formation :

89 quai Paul Bert, 37100 Tours

Coût net de taxes

502 € / personne

Organisme non assujetti à la TVA

Programme

- Vérifier l'éligibilité des actions de formation définies par les financeurs (OPCA, FSE, etc.)
- Etablir les documents obligatoires (accord employeur, convention de formation, ...)
- Collecter les informations nécessaires à la constitution du dossier du financement (organisme, coût, dates, durée...)
- Elaborer et assurer le suivi du dossier de financement
- Renseigner le dossier communiqué par l'organisme financeur
- Transmettre les informations et justificatifs nécessaires pour obtenir le remboursement du financeur

Mise en place possible en INTRA, merci de nous contacter

[Nous contacter](#)

[Demander un devis](#)

[S'inscrire](#)

Spécialiste du secteur sanitaire et social, et médico-social depuis 1986

EURINFAC - 89 quai Paul Bert - 37100 Tours

www.eurinfac.com

Votre contact : **Christiane KIENER** professionnalisation@eurinfac.fr ou 02 47 05 71 24

Siret 334 959 012 00041 – APE 8559 A

14/11/2017